

Recrutement d'un conseiller scientifique auprès du Conseil supérieur des Professions économiques

Le Conseil supérieur des Professions économique souhaite procéder au recrutement d'un conseiller scientifique afin de renforcer l'équipe actuelle du secrétariat scientifique avec entrée en fonction immédiate.

Qu'est-ce que le Conseil supérieur des Professions économiques ?

Le [Conseil supérieur des Professions économiques](#) est une instance, créée par le législateur en 1985, ayant pour mission de rendre des avis relatifs aux professions économiques (réviseurs d'entreprises, experts-comptables et conseillers fiscaux). Ces avis, émis d'initiative ou sur demande, peuvent être adressés au Parlement, au Gouvernement, à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE), à l'Institut des Conseillers fiscaux et Experts-comptables (ITAA) et au Collège de supervision des réviseurs d'entreprises. Le Conseil supérieur est composé des sept membres nommés par le Roi : trois ont (notamment) des activités académiques et quatre représentent les organisations de concertation sociale.

Par le passé, les missions légales et les compétences du Conseil supérieur ont été régulièrement étendues. Depuis 2007, le Conseil supérieur est chargé, aux côtés du Ministre fédéral en charge de l'Economie d'approuver les normes et recommandations que les réviseurs d'Entreprises doivent respecter.

Le Conseil supérieur organise la concertation permanente avec les instituts (IRE et ITAA) et est assisté par un secrétariat scientifique.

Le contenu de la fonction

Le(la) nouveau(elle) collaborateur(trice) est chargé(e), sous la supervision du Président, d'analyser les projets de textes légaux, réglementaires ou normatifs concernant l'exercice de la profession de réviseur d'entreprises, d'expert-comptable et de conseiller fiscal soumis, pour avis ou pour approbation, au Conseil supérieur, et à proposer, le cas échéant, des solutions permettant de traiter adéquatement les problèmes soulevés. La fonction peut comporter aussi une association à la préparation de textes législatifs, réglementaires et normatifs.

Outre les missions de concertation avec les Instituts, la fonction comporte des activités de représentation au Conseil supérieur dans des groupes de travail au niveau national, européen et international.

Vos diplômes

- Disposer d'un master ou d'une licence dans les matières économiques ou juridiques.

Vos aptitudes spécifiques et expérience professionnelle

- Pouvoir démontrer une expérience utile : minimum 5 ans au sein du secteur de l'audit ou de l'expertise comptable, une expérience académique pertinente ou l'une des deux est d'importance décisive.
- Etre familiarisé avec les règles applicables dans les domaines :
 - du cadre légal, réglementaire et normatif applicable aux réviseurs d'entreprises, aux experts-comptables et aux conseillers fiscaux ;
 - du droit économique et des sociétés.
- Etre en mesure de synthétiser les approches retenues dans d'autres pays européens lorsque l'analyse d'un dossier le nécessite.
- Disposer d'une ouverture suffisante pour traiter des dossiers dans un contexte européen et/ou de droit étranger.
- L'intégrité, la compétence et un comportement indépendant/impartial à l'égard des membres des professions économiques et de leurs instituts est indispensable.
- La publication d'articles scientifiques est considérée comme un atout particulier.

Vos aptitudes générales

- Très bon bilingue (Français et Néerlandais) avec une bonne connaissance de l'anglais.
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Excellentes compétences rédactionnelles avec une structuration logique de la communication orale et écrite.
- Aptitude à travailler de manière indépendante et au sein d'une équipe restreinte.
- Capacité d'adaptation et sens des relations interpersonnelles.
- Assertivité et capacité d'argumentation.
- Maîtrise des applications « Windows Office » habituelles (Outlook, Word, Excel, ...).

Notre offre

Le Conseil supérieur propose un travail intéressant avec une attention pour le « *Work-life blending* » dans un environnement de travail stable et agréable.

Pour cette fonction à temps plein, les conditions proposées sont conformes au marché au vu de vos capacités et de votre expérience.

Les locaux du Conseil supérieur se situent dans les locaux du SPF Economie situé au centre de Bruxelles (à 50 mètres de la gare du nord) et est facilement accessible en transport en commun.

Cette fonction vous intéresse ?

Nous vous proposons :

- soit d'envoyer d'ici le 31 janvier 2022 votre candidature et votre *curriculum vitae* à l'attention du Président, Monsieur Jean-Marc DELPORTE, à l'adresse e-mail suivante : cspehreb@skynet.be.
- soit d'adresser d'ici le 31 janvier 2022 un courrier et un *curriculum vitae* à l'adresse suivante :

Conseil supérieur des Professions économiques

A l'attention de Monsieur Jean-Marc DELPORTE, Président

City Atrium C – 8^{ième} étage

50, Rue du Progrès

1000 Bruxelles.

La discrétion voulue est assurée.